



Éléments de rémunération publiés en application du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF

Rémunération variable 2018 de Christopher Guérin en tant que Directeur Général

Conformément à la décision du Conseil du 3 juillet 2018, la part variable de la rémunération de Christopher Guérin en tant que Directeur Général, au titre de la période du 4 juillet 2018 au 31 décembre 2018, pouvait varier entre 0% et 150% de la rémunération de base 2018 et était déterminée à hauteur de 60% en fonction de l'atteinte des objectifs collectifs et à hauteur de 40% en fonction de l'atteinte d'objectifs individuels précis et préétablis.

Le Conseil d'administration du 13 février 2019, statuant sur la détermination de la part variable de Christopher Guérin au titre de 2018, s'est prononcé comme suit :

- s'agissant de la part collective du variable, en stricte application du niveau d'atteinte des objectifs définis pour 2018 (ROCE pour 30%, EBITDA / ventes pour 25%, croissance organique des ventes standard pour 25%, et Free Cash Flow pour 20 %).
 - Le taux de réussite observé sur le ROCE est de 0%,
 - Le taux de réussite du ratio EBITDA / ventes est de 0%,
 - Le taux de réussite de la croissance organique des ventes standard est de 0%,
 - Le taux de réussite du free cash flow est de 0%.

Sur ces bases, le Conseil d'administration a constaté que la part collective était nulle.

- s'agissant de la part relative aux objectifs individuels, ceux-ci sont précis et préétablis et leur réalisation a été appréciée sur la période du 4 juillet 2018 au 31 décembre 2018. Après en avoir apprécié leur degré de réalisation, le Conseil d'administration les a définis comme suit :
 - Le taux de réussite de la mobilisation des équipes pour optimiser les performances de la société est de 100% du maximal. Christopher Guérin a mis en place et annoncé une nouvelle équipe de direction en décembre 2018, avec une nouvelle orientation de gouvernance et des principes clés, chaque business division ayant un mandat spécifique avec des missions et des objectifs financiers définis.
 - Le taux de réussite de la mise en œuvre de toutes les initiatives nécessaires pour accélérer la transformation du Groupe est de 100% du maximal. L'Equity story a été largement diffusée à la suite d'un diagnostic, d'un stress test financier et d'une recommandation du Conseil d'administration au cours du séminaire stratégique de septembre 2018. Plus de 80 managers entièrement dédiés à la transformation ont été engagés depuis septembre 2018 (préparation du plan de restructuration, audit de l'activité haute tension terrestre, déploiement du programme Shift).
 - Le taux de réussite du déploiement du plan stratégique (croissance et M&A) est de 100% du maximal compte tenu des accords stratégiques signés avec de nouveaux clients dans le domaine des Télécoms & Données, et des commandes dans l'activité haute tension.
 - Le taux de réussite de l'amélioration du profil RSE du Groupe en particulier tel qu'évalué par les agences de notation extra financière est de 66,7% du maximal compte tenu de l'amélioration significative des notations obtenues par les agences telles que ISS Oekom, CDP, EcoVadis et Sustainalytics et de la récompense attribuée à Nexans en 2018 pour son premier rapport intégré, par les Integrated Thinking Awards.

Sur ces bases, le Conseil d'administration a constaté que la part individuelle s'élevait à 162 462 euros (pour un maximum potentiel de 177 231 euros, soit 91,7% de ce montant).

Le total de la part variable telle que déterminée par le Conseil au titre de 2018 s'élève donc à 162 462 euros, soit 36,7 % du maximal, étant précisé que le versement de la rémunération variable annuelle due à Christopher Guérin au titre de 2018 est conditionné à son approbation par l'Assemblée Générale ordinaire annuelle des actionnaires du 15 mai 2019.